

+



**Résidence Pierre et Marie Curie
10 rue Lamennais, 35240, RETIERS**

Compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le mardi 25 septembre 2018

A 14h30

Etaient présents : Mme THOMAS (présidente), Mme DROUET (cadre de santé), M. CHARRON (animateur), M. ROUSSELET (Directeur), Mme RIBANNEAU (qualificatrice), Mme HERVOCHON Denise (résidente), M. RETIF (représentant du Conseil d'Administration), M. BLANCHARD Alexis (résident), Aude LEGHIE (représentante du personnel)

Sont excusés : M. CORGNE (représentant des familles), Mme BIZEUL (représentante des résidents), Mme MARTINEAU (représentante du personnel), M. LEBAS (représentant des familles), Mme DAUVIER (représentant des familles)

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

Ordre du jour :

1. Retour suite à l'appel à candidature d'un représentant des usagers
2. La parole aux résidents
3. Bilan de la fête des familles
4. La Semaine Bleue
5. La démarche éco-responsable
6. Questions diverses

Début de séance : 14h39

Mme THOMAS en accord avec M. ROUSSELET, souhaite intervenir afin de préciser les trois points suivants

:

-Ajouter l'heure de début aux comptes-rendus,

-l'heure de fin de séance est fixée à 16h30, avec un dépassement possible en cas de nécessité,

-la parole doit être donnée à l'ensemble des membres du CVS à tour de rôle pour permettre un échange équitable et faciliter la compréhension de tous, notamment pour les personnes ayant des problèmes d'audition.

Mme THOMAS, en tant que présidente du CVS, demande que ses souhaits soient pris en compte et ce, de façon immédiate.

1. Retour suite à l'appel à candidature d'un représentant des usagers

M. ROUSSELET, suite à la démission de Mme PERROIS Elisabeth et Mme HERVOCHON Denize, n'a pas eu de retour de candidature. M. CHARRON se propose de relancer un appel à candidature auprès des résidents et des professionnels.

M ROUSSELET, demande à M. CHARRON qu'il devienne membre du cvs en tant que représentant du personnel, puisqu'il est déjà invité systématiquement à titre consultatif. M. CHARRON se laisse le temps de la réflexion.

Suite à l'intervention de Mme JOLY lors de la précédente réunion, il pourrait lui être proposé de devenir membre également en tant que représentante du personnel.

2. La parole aux résidents

a. Peinture des couloirs

Une résidente s'interroge sur la poursuite des peintures dans les couloirs de l'établissement notamment celui des coquelicots. M. ROUSSELET informe que l'entreprise LEMOINE va prochainement intervenir dans le couloir des Mimosas. Elle est sollicitée par ailleurs sur d'autres travaux au sein de l'EHPAD depuis plusieurs années.

b. Ménage

Mme DROUET indique que le recrutement qu'un Parcours Emploi Compétence (PEC) qui intégrerait l'équipe de ménage est en cours. M. ROUSSELET souligne que ce type de contrat reste moins intéressant pour la structure que les anciens emplois aidés.

Mme DROUET revient sur les raisons qui peuvent impacter l'organisation du ménage : la suppression d'agents d'entretien, le détachement de professionnel sur des groupes de travail, des temps d'animation, de l'accompagnement, de la formation et la gestion des arrêts ou absences.

Comme évoqué dans le précédent CVS, M. ROUSSELET rappelle qu'une très large majorité des personnes est satisfaite de l'entretien des espaces communs et couloirs.

c. Les référents

Suite à un changement de référente, M. BLANCHARD regrette que les présentations n'est pas été faites dès que le changement a eu lieu. L'identification de sa nouvelle référente n'était donc pas facile. Il sera rappelé aux référents de se présenter.

d. Autres

M. CHARRON se fait le porte-parole des résidents (réunion de préparation) et annonce les points évoqués lors de la préparation de cette instance :

- le manque de ménage sur une partie des Mimosas,
- la présence d'odeur aux Mimosas,
- et pour quelques résidents, le sentiment de ne pas être entendu.

Les résidents des mimosas souhaiteraient savoir s'il est envisagé de placer des tableaux dans le couloir.

M ROUSSELET, répond que cela est prévu en effet.

2. Bilan de la fête des familles

Une année record pour la fête de famille du 8 septembre 2018 avec 350 participants et un bilan financier positif (créditeur de 160.23€). Il s'agit d'un moment attendu et apprécié de chacun avec des retours très positifs des résidents et des professionnels.

M. CHARRON présente l'état des lieux des recettes et dépenses ci-dessous.

RECETTES	DEPENSES
<ul style="list-style-type: none">- Participation des familles (17 €/adulte, 8€/enfant) : 213 adultes et 4 enfants = 3 653.00 € - Participation des résidents : 96 résidents + 2 personnes supplémentaires - Participation des professionnels (volontaires et en poste) : 37	<ul style="list-style-type: none">- Plat : Porc au caramel « La cantine de Sam » : 2 040.00 € - Location vaisselle chez « 2 B évènement-réception » : 517.86 € - Intervention musicale M. Philippe PAILLAT : 250.00 € - Achat de vin « Cave de La Roche aux Fées » 261.95€ - Décoration, nappage, fleurissement et matériels bricolage : 184.96 € - Location d'un bus adapté « Société Sinergiph » (payé par EHPAD) : 238.00 €
TOTAL : <u>3 653.00 €</u>	TOTAL : <u>3 492.77 €</u>

Ce bilan financier ne tient pas compte du coût de l'apéritif, de l'entrée et du dessert qui reste à la charge de l'EHPAD.

M. CHARRON ajoute que l'entreprise BRIDEL a offert le beurre et une partie des fromages. Et l'établissement a bénéficié, cette année encore du prêt du camion réfrigéré par JANZE VOLAILLE.

Les animateurs sont très satisfaits de la mobilisation importante des bénévoles le matin et le soir avec une installation et un rangement rapide et efficace de la salle.

M. CHARRON nous fait part des retours plus mitigés concernant le déroulement de cette journée :

- certaines zones de la salle bruyantes
- la fréquence d'intervention du musicien trop importante,
- la qualité du plat jugée parfois médiocre.
- le manque de possibilité de danser.

M. CHARRON nous soumet une interrogation de quelques professionnels concernant le fait de limiter le nombre de place par famille et de préparer éventuellement le plat principal sur place. Le cvs est réticent par rapport à cette idée.

Mme HERVOCHON explique que dans certains endroits de la salle, les échanges étaient difficiles pendant les interventions de l'animateur musicien.

M. CHARRON répond que la configuration du gymnase ne permet pas une bonne acoustique et l'intervenant musicien était informé au préalable de cette contrainte. Cette remarque sera prise en compte pour la prochaine édition.

M. BLANCHARD est très satisfait de la fête des familles et n'a pas été gêné par le bruit, ayant bénéficié d'un meilleur positionnement dans la salle. Il précise qu'il a trouvé très intéressant de participer aux préparatifs de la fête lors des ateliers de décoration et autre.

3. La Semaine Bleue

M. CHARRON présente la semaine bleue 2018 qui a pour thème « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons !! ». Cette année, il est proposé de mettre en lumière les actions des jardiniers du « Biaù jardin » le temps d'une journée, le **mercredi 10 octobre 2018** qui sera ouverte à tous. (résidents, famille, partenaires, visiteurs...)

Au programme :

- 10 h 00 : Confection d'une grande soupe avec les légumes du « Biaù jardin »
- 11 h 00 : Démarrage des activités d'initiation dans le potager
- De 12 h à 14 h : Possibilité de rester sur place et d'apporter un pique nique et déjeuner avec les bénévoles. Des tables, chaises et un barnum seront à disposition.
- 14 h 00 : Reprise des activités d'initiation
- 16 h 00 : Goûter avec dégustation de châtaignes grillées ou pommes cuites.

L'association LA VAUZELLE souhaite associer la « fête des voisins » à cette journée du mercredi 10 octobre en donnant la possibilité aux résidents d'inviter deux à trois personnes.

Plusieurs actions seront organisées sur le territoire, un fascicule réalisé par le CLIC est disponible à l'accueil.

A la demande des membres du CVS, M. BLANCHARD nous fait part de toutes les étapes de réalisation du potager (semis, plantations...) et des premières récoltes (courgettes, tomates, haricots verts...).

4. La démarche éco-responsable

Mme RIBANNEAU informe que la résidence s'engage dans une démarche « Eco-responsable » pour limiter son impact sur l'environnement. Les objectifs de « Développement Durable » font partie intégrante de la politique Qualité appelée « Démarche Qualité Durable » et du projet d'établissement de l'EHPAD « Pierre et Marie Curie ».

Quelques actions en lien :

- Réalisation d'une charte éco-responsable,
- Réduire et valoriser les déchets alimentaires (ex : tri des déchets alimentaires pour collecte vers un méthaniseur)...
- Accompagner et échanger avec les résidents autour des gestes éco-responsables,
- Poursuivre une gestion raisonnée des déchets.

Une première réunion a eu lieu le mardi 19 septembre avec 8 professionnels de différents services (lingerie, ménage, cuisine, animation, soin, qualité) pour aborder les bonnes pratiques éco-responsables des professionnels au sein de l'EHPAD.

L'objectif premier est de limiter toute forme de gaspillage en priorisant nos actions sur la gestion des déchets et les économies d'énergie.

Un temps d'échange est prévu avec les résidents à l'occasion de la semaine bleue, le **mardi 9 octobre à 15h**.

5. Questions diverses

Mme THOMAS demande s'il est possible d'accompagner une personne en fauteuil vers l'extérieur quand il fait beau.

Mme DROUET, M. ROUSSELET et l'ensemble des professionnels répondent que tout le personnel se tient à disposition pour amener un résident s'il le souhaite vers l'extérieur. De plus, dans le cadre de son service civique, M. Valentin GUIBOURG a pour mission principale l'accompagnement des résidents.

Heure de fin de réunion : 16h38

Le prochain CVS est proposé le **mardi 18 Décembre 2018 de 14h30 de 16h30**.

M. R. 2/10/2018

Le Directeur,
M. ROUSSELET

